

FAB « Europe Central » : La consolidation pour objectif ?

Sept prestataires de service au départ, combien à l'arrivée, pour gérer combien de centres de contrôle ? Ce sont les questions que l'on peut se poser après la tenue à Paris du 2^{ème} « Stakeholder Forum » qui réunissait les divers partenaires de l'étude de faisabilité du FAB EC

UN DIALOGUE SOCIAL REDUIT AU MINIMUM

Regroupant 6 pays et 7 prestataires de contrôle (ANSP) cette étude de faisabilité doit prendre fin d'ici mi-2008. Les Etats prendront alors une décision sur la création ou non du FAB. Dans les groupes de travail de cette étude, les personnels ne sont pas représentés : leurs organisations syndicales sont tenues à l'écart. L'information circule très peu même si nous sommes conviés à quelques réunions d'échanges de points de vues. C'est loin d'être un vrai dialogue social. L'USAC-CGT et les autres syndicats de l'ETF ont une nouvelle fois demandé une représentation plus claire des personnels dans le cadre de cette étude.

Pour la création du FAB une stratégie étape par étape est envisagée. On passerait ainsi du simple « échange d'information » à une « coordination des décisions », puis à une « coopération contractuelle ». Les étapes suivantes seraient l' « intégration » puis la « consolidation ». Pour nous, il est clair que la disparition et la fusion d'ANSP ne sont en rien une forme de coopération, c'est seulement l'application d'un dogme libéral en dépit de toutes considérations opérationnelles. Les prestataires se doivent de délivrer un service public : la consolidation des services de contrôle ne répond pas aux exigences d'autonomie que cela nécessite. Nous y sommes opposés, de même qu'à l'externalisation des services considérés comme « annexes » (SIA, Météo...) envisagée par la Commission européenne dans le cadre du second paquet Ciel unique.

UNE ALTERNATIVE POUR MAITRISER L'IMPACT SOCIAL : LE « CO-OP MODEL » DE L'ETF

Face à la volonté affichée de certains ANSP (le prestataire allemand DFS notamment) d'arriver à une consolidation des services de contrôle (fusion des ANSP, fermeture de centre de contrôle), l'ETF a pu présenter les grandes lignes du Co-op model. Ce modèle promeut une approche pragmatique et des principes de coopération face à la consolidation. De nombreux domaines de coopération sont envisageables, (ATFCM, systèmes techniques, gestion de la sécurité, etc.). Il met en avant le rôle de services publics que doivent jouer les ANSP. Il préconise en outre l'intégration de toute la chaîne de sécurité au sein des services de contrôle.

La gouvernance serait assurée par un « Conseil de la coopération » avec une prise de décision basée sur le consensus entre partenaires et la consultation des personnels. Le schéma de perception des redevances devra permettre un recouvrement des coûts de chaque ANSP.

Le « Co-op Model » de l'ETF pour le cadre du FAB EC est une réponse ambitieuse à la problématique des FAB en termes de sécurité, d'efficacité, d'impact sur l'environnement, tout en maîtrisant les conséquences sociales. C'est un modèle alternatif capable d'améliorer le service rendu par la coopération : ni fermetures de centres ni disparition de prestataires de service de contrôle. C'est le seul modèle qui garantit aux personnels de la DGAC de rester dans le cadre de la fonction publique d'Etat.

Ce forum FAB EC aura été l'occasion de promouvoir la vision des syndicats européens. Seule l'ETF aura mis en avant le rôle de service public des ANSP et le refus du processus de consolidation.